

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
24 È 25 DI FERRAGHJU DI U 2022
1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2022
24 ET 25 FEVRIER 2022

N° 2022/01/009

**Question orale déposée par Marie-Anne PIERI
au nom du Groupe « Un Soffiu Novu, Un Nouveau Souffle pour la Corse »**

OBJET : Réhabilitation des Bains de Pietrapola

Monsieur le Président,

Cela fait désormais plus de 2 ans que la station thermale de Pietrapola est fermée pour non-conformité en raison d'une pollution bactériologique. Un anniversaire regrettable.

Nous connaissons tous la valeur des ressources thermales dont regorge la Corse et dont Pietrapola est le fleuron, tout autant que l'urgence de réhabiliter ces bains au profit d'un territoire, celui du Fiumorbu, mais aussi de la Corse dans son ensemble. Un modèle d'économie verte, de tourisme durable et de développement rural.

La motion que j'avais déposée en septembre 2021 avait fusionnée avec celle du groupe majoritaire pour infine demander une réunion sous quinzaine du comité de suivi réunissant les représentants de la Collectivité, ceux de la communauté de communes et de la commune pour faire un point d'information sur la situation et définir un planning prévisionnel des travaux à réaliser.

Une réunion a eu lieu sur site fin novembre, nous devons nous revoir en janvier. Aucune convocation ne nous est pour l'heure parvenue

Je vous rappelle que l'agrément dont dispose la station depuis 1978 court jusqu'en novembre 2024 et qu'il est impératif de le préserver pour s'assurer de la pérennité de l'activité thermique. Lors de la présentation de la motion en séance publique en septembre dernier, avait été évoquée une validation de l'AMO avant fin 2021, un lancement des appels d'offres début 2022 et une réouverture début 2023.

Lors de la réunion à Pietrapola au mois de novembre, ce prévisionnel n'a pas été validé et ne semble déjà plus d'actualité. Nous souhaiterions donc disposer du calendrier actualisé et savoir où nous en sommes de l'AMO et du lancement des marchés.

Toujours lors du débat de septembre, avait été avancée l'allocation d'une somme de 2,4M€ pour la réhabilitation du centre de soins. Je souhaiterais savoir de quoi s'agissait-il exactement : crédits de paiement, autorisations de programme, etc.. ?

Et enfin, où en sommes-nous des prélèvements effectués pour vérifier la situation bactériologique étant donné que celui du mois d'août s'était avéré favorable ?

Je vous remercie.